

EN MARS IL N Y A RIEN REPASSER AU MOIS DE MAI

Le mercredi 30 mars 2016, a eu lieu la commission paritaire à Familles Rurales, nous pourrions appeler cela plus tôt un groupe de travail puisque à l'ordre du jour ne figurer aucune négociation permettant l'amélioration des conditions de travail des salariés.

La CGT a demandé que la politique salariale soit mis à l'ordre du jour et elle est soutenu par les autres organisations syndicales.

Réponses des employeurs, ayant leur assemblée générale le samedi 02 avril 2016, ils préfèrent remettre à la prochaine commission notre demande. Car beaucoup d'entre eux ne seront certainement pas reconduit à participer aux négociations.

Y aura-t-il changement ou pas? pour la CGT seule compte le résultat pour les salariés

Après une discussion assez forte, la CGT demande l'ouverture de négociation NAO sur plusieurs sujets à traiter rapidement.

- La valeur du point (ou l'augmentation de points par salariés)
- Les indemnités kilométriques
- Temps de trajet et de déplacements
- Frais liés aux temps de déplacements, et certainement beaucoup d'autres points.

La CGT ne pourra tolérer plus longtemps le manque de négociation sur tous ces points, au motif qu'il y a eu la mise en place de la complémentaire santé.

Pour le reste beaucoup de blabla qui compte tenu suite au décret du 30 Décembre 2015, l'évolution du cadre réglementaire risque de changer et d'avoir des conséquences pour l'accord de branche de Familles Rurales sur la complémentaire santé.

Si vous avez des propositions pour mettre à l'ordre du jour des NAO faites nous le savoir.